

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية و التجارية

(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 34877 B1** (51) Cl. internationale : **A61K 31/50; C07D 237/14**
(43) Date de publication : **01.02.2014**

(21) N° Dépôt : **35979**
(22) Date de Dépôt : **06.06.2013**
(30) Données de Priorité : **22.12.2010 FR 1061021**
(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT : **PCT/EP2011/073476 20.12.2011**
(71) Demandeur(s) : **PIERRE FABRE MEDICAMENT, 45 PLACE ABEL GANCE - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT (FR)**
(72) Inventeur(s) : **DUPONT-PASSELAIGUE, Elisabeth ; LE ROY, Isabelle ; MIALHE, Samuel ; PIGNIER, Christophe**
(74) Mandataire : **CABINET PATENTMARK**

(54) Titre : **DERIVES DE DIARYLPYRIDAZINONES, LEUR PREPARATION ET LEUR APPLICATION EN THERAPEUTIQUE HUMAINE**
(57) Abrégé : La présente invention a pour objet des dérivés de diarylpyridazinones bloqueurs des canaux potassiques Kv (plus particulièrement les canaux Kv1.5, Kv4.3 et Kv11.1) et leur application en thérapeutique humaine. Ces composés correspondent à la formule générale (I), dans laquelle R

ABREGE DESCRIPTIF

DERIVES DE DIARYLPYRIDAZINONES, LEUR PREPARATION ET LEUR APPLICATION EN THERAPEUTIQUE HUMAINE

La présente invention a pour objet des dérivés de diarylpyridazinones bloqueurs des canaux potassiques kv (plus particulièrement les canaux kv1.5, kv4.3 et kv11.1) et leur application en thérapeutique humaine. Ces composés correspondent à la formule générale (i), dans laquelle r1 et r2 représentent de manière simultanée ou indépendamment un ou plusieurs groupements tel que: halogène tel que f, br, ci, alkyle linéaire ou branché en c1-c4, hydroxy, alkoxy linéaire ou branché en c1-c4, arylsulfonamido dont l'aryl est éventuellement substitué par un groupement alkyle linéaire ou branché en c1-c4, ou nitrile ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables.

03 JUL 2014

WO 2012/085001

PCT/EP2011/073476

1

DERIVES DE DIARYLPYRIDAZINONES, LEUR PREPARATION ET LEUR
APPLICATION EN THERAPEUTIQUE HUMAINE

La présente invention concerne des dérivés de diarylpyridazinones, leur
5 préparation et leurs applications en thérapeutique humaine, en tant que
bloqueurs des canaux potassiques Kv et plus particulièrement les canaux
Kv1.5, Kv4.3 et Kv11.1.

Les canaux potassiques représentent la plus grande famille des canaux
ioniques dans le génome humain avec environ 80 gènes (Tamargo et al,
10 Cardiovasc. Res. 2004, 62 : 9-33). Ces canaux potassiques peuvent être
subdivisés en 3 sous-familles : les canaux activés par le potentiel ou voltage
(canaux K_v) et le calcium (canaux K_{Ca}), les canaux à rectification entrante (K_{ir})
et les canaux potassiques à 2 pores (K_{2p}). La sous-famille des canaux activés
par le potentiel est la plus représentée dans l'organisme humain avec une
15 répartition quasi ubiquitaire dans les cellules excitables (cellules cardiaques,
neurones, cellules musculaires striées ou lisses) et les cellules non-excitables
comme les cellules pancréatiques, prostatiques, parathyroïde etc. (pour revue,
Gutman G et al, Pharmacol. Rev. 2005, 57: 473-508).

La fonction principale des canaux potassiques Kv dans les cellules excitables
20 et le contrôle du potentiel de membrane de repos et de la durée du potentiel
d'action (Nerbonne et Kass, Physiol. Rev. 2005 ;85 :1205-1253). A ce titre
plusieurs canaux Kv interviennent dans ce contrôle tant au niveau des
oreillettes que des ventricules cardiaques. Les canaux Kv4.3 associés aux sous
unités KCHIP 2 forment le courant I_{to} qui intervient dans la phase de
25 repolarisation précoce du potentiel d'action (PA), les canaux KVLQT1/MinK et
hERG qui interviennent dans la phase tardive de repolarisation du PA (en
générant respectivement les courants I_{Ks} et I_{Kr}). Les canaux pré-cités sont
répartis uniformément entre les oreillettes et les ventricules cardiaques.
Cependant, deux autres types de canaux potassiques montrent une répartition
30 uniquement dans les oreillettes. Les canaux potassiques dépendant du
potentiel ($K_{v1.5}$) responsables du courant I_{Kur} et les canaux à rectification

fuf

entrante activés par l'acétylcholine (Kir3.1 et Kir3.4 responsable du courant I_{K-Ach}).

Des modifications de l'activité électrique membranaire sont observées dans de nombreuses pathologies, notamment les pathologies cardiaques de troubles
5 du rythme. Parmi celles-ci, la fibrillation atriale (FA) est un trouble du rythme grave qui correspond à une activité totalement désynchronisée des myocytes atriaux résultant en une activité électrique ininterrompue, rapide et irrégulière. La FA est induite par l'apparition de circuits électriques de réentrée dans le tissu atrial (Miyasaka Y et al, Circulation 2006, 114 : 119-125). Il n'existe pas à
10 ce jour de traitement anti-arythmique spécifique de l'étage atrial pour réduire l'incidence de la FA ce qui constitue donc un besoin médical important (Page et Roden, Nat. Rev. Drug Discov. 2005, 4 : 899-910).

La présence d'une multitude de circuits de micro-réentrée activés simultanément explique le caractère anarchique de l'activité électrique
15 constatée aussi bien par voie endocavitaire que sur l'ECG. Ce trouble rythmique se développe généralement sur un myocarde atrial pathologique au plan électrophysiologique, dont les périodes réfractaires sont trop courtes et très inégales entre elles, donc très vulnérables à la moindre extrasystole. Ces anomalies s'inscrivent dans le cadre d'un phénomène de remodelage
20 myocardique, consécutif à une surcharge de pression ou à un étirement provoquant des altérations morphologiques (hypertrophie, dilatation, fibrose) ainsi que des modifications dans la régulation des courants ioniques transmembranaires, modifiant les caractéristiques électrophysiologiques des myocytes atriaux. Étant donné que chaque accès de FA entretient, voire
25 aggrave ce processus de remodelage mécanique et électrophysiologique, on comprend alors que la FA possède un fort potentiel de récurrence et que son évolution naturelle se fasse vers la chronicité. À l'opposé, il a été identifié récemment des FA de type focal, prenant leur origine en un point précis qui se trouve presque toujours être une extension du myocarde atrial dans les veines
30 pulmonaires. Ces cas assez rares de FA prennent un caractère assez monomorphe, en tout cas comparable aux extrasystoles atriales initiant l'accès ou constatées de façon intermittente entre les crises. Dans tous les cas, la

perte de la systole atriale a pour conséquence une chute du débit cardiaque variant entre 20 et 30 % et d'autant plus importante que celui-ci est diminué à l'état basal. Parallèlement, l'existence d'une stase sanguine dans les cavités atriales, notamment dans certains cul-de-sac tels que les auricules, rend compte du risque thromboembolique. Toutefois, le risque embolique n'est que partiellement conditionné par la seule présence de la FA, la stase atriale étant aussi liée à l'augmentation des pressions intra cavitaires (dysfonction ventriculaire gauche systolique ou diastolique, valvulopathie ou prothèse valvulaire).

10 Le remodelage électrique constitue donc le substrat majeur de la genèse de la FA, il résulte d'une diminution de l'activité des canaux calciques de type L laissant les canaux potassiques Kv1.5 exercer pleinement leur rôle repolarisant au travers du courant potassique ultra rapide (Bhakta et Miller, Expert Opin. Ther. Targets 2007, 11 : 1161-1178). La conséquence est un raccourcissement dramatique de la période réfractaire ce qui constitue le facteur déclenchant des micro-réentrées. Sachant que les canaux potassiques Kv1.5 ne sont pas exprimés de façon fonctionnelle à l'étage ventriculaire, un bloqueur de ces canaux constituera donc un anti-arythmique sélectif de l'étage atrial sans affecter l'électrophysiologie ventriculaire. Son effet pharmacologique se traduit par un allongement de la période réfractaire et donc une moindre incidence des circuits de micro-réentrée. Un certain nombre de données expérimentales obtenues avec des produits de référence confirment l'intérêt du blocage de Kv1.5 comme cible thérapeutique (Gögelein et al, Naunyn Schmiedeberg's Arch Pharmacol 2004, 370 : 183-192, Regan et al, J Pharmacol Exp Ther 2008, 324 : 20 322-330).

25 Les changements rapides du potentiel de membrane sont bien connus dans les cellules excitables mais des variations lentes du potentiel sont observées dans toutes les cellules et sont associées au contrôle du cycle cellulaire. Le cycle cellulaire est un paramètre clé dans le comportement cellulaire qui doit être régulé et coordonné pour le développement, la régénération tissulaire et la prolifération cellulaire (Pardo, Physiology, 2004 ;19 :285-292 ; Blackiston et al, Cell Cycle, 2009 ;8-21 : 3527-3536). D'une manière générale, le blocage des

30

canaux potassiques conduit à une diminution de la prolifération dans des modèles physiologiques (comme dans les lymphocytes) et pathologiques (cancer). Le rôle des canaux potassiques dans la régulation du cycle cellulaire a été démontré dans de nombreux types cellulaires, qu'ils soient physiologiques
5 ou pathologiques (lignées ou tumeurs cancéreuses) provenant de mélanome humain, le cancer des poumons, lymphome, mésothéliome, hépatocarcinome, lymphocytes, monocytes (pour revue Pardo et al, J. Membr. Biol, 2005 ;205 : 115-124).

Comme utilisé précédemment, le terme « Kv » indique la famille des canaux
10 potassiques dépendant du potentiel et comprend différentes sous familles (Kv1., Kv2., Kv3. ...) parmi lesquels on retrouve les canaux Kv1.1, Kv1.2, Kv1.3...

« Un bloqueur des canaux Kv » dénote une molécule qui réduit ou bloque le flux des ions K^+ au travers du canal.

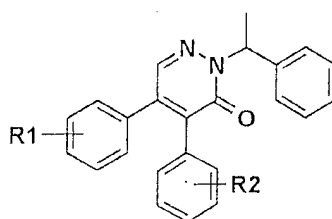
15 Comme utilisé ici, le terme « sels » désigne les sels inorganiques d'addition d'acides et de bases des composés de la présente invention. De préférence, les sels sont pharmaceutiquement acceptables, c'est à dire qu'ils sont non-toxiques pour le patient auquel ils sont administrés. Le terme « pharmaceutiquement acceptable » se réfère à des entités moléculaires et des
20 compositions qui ne produisent aucun effet adverse, allergique ou autre réaction indésirable quand elles sont administrées à un animal ou un humain. Quand utilisé ici, le terme « excipient pharmaceutiquement acceptable » inclut tout diluant, adjuvant ou excipient, tels que des agents préservatifs, des agents de remplissage, des agents désintégrant, mouillant, émulsifiant, dispersant,
25 antibactérien ou antifongique, ou bien encore des agents qui permettraient de retarder l'absorption et la résorption intestinale et digestive. L'utilisation de ces milieux ou vecteurs est bien connue de l'art. Excepté si l'agent est chimiquement incompatible avec un dérivé diarylpyridazinone, son utilisation dans des compositions pharmaceutiques avec les composés selon l'invention
30 est envisagée. Dans le contexte de l'invention, le terme « traitement », comme utilisé ici, signifie empêcher ou inhiber la survenue ou la progression de

l'affection à laquelle le terme s'applique, ou bien d'un ou de plusieurs symptômes de cette affection.

La présente invention a pour objet des dérivés de diarylpyridazinones bloqueurs des canaux potassiques Kv (plus particulièrement les canaux Kv1.5, Kv4.3 et Kv11.1) et leur application en thérapeutique humaine.

Ces composés correspondent à la formule générale I :

10



dans laquelle

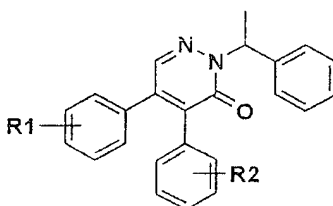
R₁ et R₂ représentent de manière simultanée ou indépendamment un ou plusieurs groupements choisis parmi : halogène tel que F, Br, Cl, alkyle linéaire ou branché en C₁-C₄, hydroxy, alkoxy linéaire ou branché en C₁-C₄, nitrile ou arylsulfonamido dont l'aryl est éventuellement substitué par un groupement alkyle linéaire ou branché en C₁-C₄,

ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables.

Dans le cadre de la présente invention, le groupe aryle désigne des monocycles aromatiques hydrocarbonés de 5 ou 6 chaînons.

Selon un mode de réalisation de l'invention, les composés de formule générale I sont ceux pour lesquels :

25



R₁ représente un groupement hydroxy, méthoxy ou cyano ;

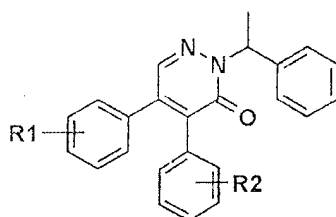
R₂ représente plusieurs groupements choisis parmi : halogène tel que F, Br, Cl, alkyle linéaire ou branché en C₁-C₄, hydroxy, alkoxy linéaire ou branché en C₁-C₄, nitrile ;

[Handwritten signature]

ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables.

Selon un autre mode de réalisation de l'invention, les composés de formule générale I sont ceux pour lesquels :

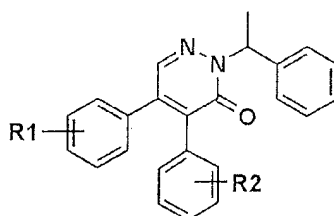
5



- 10 R₁ représente un groupement hydroxy,
 R₂ représente plusieurs groupements choisis parmi : halogène tel que F, Cl, alkyle linéaire ou branché en C₁-C₄, hydroxy, alkoxy linéaire ou branché en C₁-C₄, nitrile ;
 ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions,
 15 et leurs sels pharmaceutiquement acceptables.

Selon un autre mode de réalisation de l'invention, les composés de formule générale I sont ceux pour lesquels :

20



- R₁ représente un groupement hydroxy situé en position para (position 4) sur le phényl qu'il substitue,
 25 R₂ représente plusieurs groupements choisis parmi : Cl, méthyle, hydroxy, méthoxy, nitrile,
 ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables.

La présente invention concerne les composés de formule générale I
 30 caractérisés en ce qu'ils sont choisis parmi :

1. 4,5-Bis-(4-hydroxy-phényl)-2-(1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one
2. 4,5-Bis-(4-hydroxy-phényl)-2-((S)-1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one
3. 4,5-Bis-(4-hydroxy-phényl)-2-((R)-1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one
4. 2,2'-(6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazine-4,5-diyl)dibenzonitrile
- 5 5. 3,3'-(6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazine-4,5-diyl)dibenzonitrile
6. 4,5-Bis-(4-méthoxy-phényl)-2-(1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one
7. N,N'-(3,3'-(6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazine-4,5-diyl)bis(3,1-
pheylee))bis(4-méthylbenzenesulfonamide)
8. 3-(5-(4-méthoxyphényl)-6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazin-4-
10 yl)benzonitrile
9. 2-[5-(4-Méthoxy-phényl)-6-oxo-1-(1-phényl-éthyl)-1,6-dihydro-pyridazin-
4-yl]-benzonitrile
10. N-{3-[5-(3,4-Diméthyl-phényl)-6-oxo-1-(1-phényl-éthyl)-1,6-dihydro-
pyridazin-4-yl]-phényl}-4-méthyl-benzenesulfonamide
- 15 11. 4,5-Bis-(3,4-dichloro-phényl)-2-(1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one

La présente invention s'étend aussi aux différents énantiomères des composés de formule générale I, ainsi que leurs mélanges en toutes proportions.

20 Les mélanges des énantiomères en toutes proportions incluent également les mélanges racémiques.

L'objet de l'invention concerne également les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions des composés de formule générale I ainsi que les sels pharmaceutiquement acceptables.

25 La présente invention s'étend également aux procédés de préparation chimique des composés de formule générale I ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions.

La préparation des deux énantiomères peut être réalisée de manière énantiosélective à partir respectivement des (R) ou (S)-1-phényléthanol. Par
30 ailleurs, à partir du racémique il est possible d'obtenir les deux énantiomères par séparation par HPLC préparative sur colonne chirale (par exemple Chiralpack AD-H, éluant : heptane/EtOH/diéthylamine).

La présente invention concerne également les composés de formule générale I ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables pour leur utilisation en tant que bloqueurs de canaux potassiques Kv et plus particulièrement les canaux Kv1.5, Kv4.3 et Kv11.1.

La présente invention concerne également les composés de formule générale I ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables pour leur utilisation en tant que médicament.

L'invention concerne aussi les composés de formule générale I ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables pour leur utilisation en tant que médicament destiné au traitement et/ou la prévention des maladies nécessitant des bloqueurs de canaux potassiques Kv et plus particulièrement les canaux Kv1.5, Kv4.3 et Kv11.1.

L'invention concerne aussi les composés de formule générale I ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables pour leur utilisation en tant que médicament destiné au traitement et/ou la prévention des maladies telles que la fibrillation atriale et les troubles du rythme cardiaques des oreillettes et/ou des ventricules mais également des pathologies dans lesquelles le cycle cellulaire, la prolifération cellulaire et la régénération sont modifiés (cancer, inflammation chronique).

L'invention s'étend également aux compositions caractérisées en ce qu'elles contiennent à titre de principe actif un composé de formule générale I ou l'un de ses énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, ou l'un de ses sels pharmaceutiquement acceptable.

L'invention concerne également une composition pharmaceutique caractérisée en ce qu'elle contient un composé de formule générale I ou l'un de ses énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, ou l'un de ses sels pharmaceutiquement acceptable en association avec tout excipient pharmaceutiquement acceptable.

Les compositions pharmaceutiques selon l'invention peuvent être administrées par voie orale, sublinguale, sous-cutanée, intramusculaire, intraveineuse, transdermique, locale ou rectale. Dans ce cas l'ingrédient actif peut être administré sous formes unitaires d'administration, en mélange avec
5 des supports pharmaceutiques classiques, aux animaux ou aux êtres humains. Les formes unitaires d'administration appropriées comprennent les formes par voie orale telles que les comprimés, les gélules, les poudres, les granules et les solutions ou suspensions orales, les formes d'administration sublinguale et buccale, les formes d'administration sous-cutanée, topique, intramusculaire,
10 intraveineuse, intra-nasale ou intraoculaires et les formes d'administration rectale. Les formulations appropriées pour la forme d'administration choisie sont connues par l'homme du métier et décrites, par exemple dans : Remington, The science and Practice of Pharmacy, 19^{ème} édition, 1995, Mack Publishing Company.

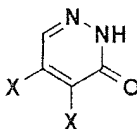
15 Les dosages des composés de formule I dans les compositions de l'invention peuvent être ajustés afin d'obtenir une quantité de substance active qui est efficace pour obtenir la réponse thérapeutique désirée pour une composition particulière à la méthode d'administration. La dose efficace d'un composé de l'invention varie en fonction de nombreux paramètres tels que, par exemple, la
20 voie d'administration choisie, le poids, l'âge, le sexe, la nature de la pathologie et la sensibilité de l'individu à traiter. En conséquence, la posologie optimale devra être déterminée en fonction des paramètres jugés pertinents, par le spécialiste en la matière.

SYNTHESE

25 Les composés de la présente invention peuvent être synthétisés en utilisant les voies de synthèse décrites ci-dessous ou en utilisant des méthodes de synthèse connues de l'homme de métier.

Cette méthode de synthèse des composés de formule générale I (schéma 1) est caractérisée en ce que l'on condense une dibromo ou dichloro pyridazinone de formule générale II pour lequel X représente soit un atome chlore ou un
30 atome de brome,

II



Lucy

avec un dérivé de formule générale III,



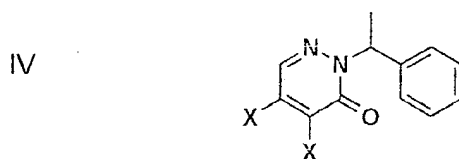
5 pour lequel

- lorsque A représente un atome d'halogène tel qu'un atome chlore ou un atome de brome, on utilise une base telle que Cs₂CO₃ dans un solvant tel que le diméthylformamide.

10 - lorsque A représente OH, on utilise des conditions de couplage de Mitsunobu telles qu'en présence de diéthylazodicarboxylate d'éthyle et de triphénylphosphine dans un solvant tel que le THF. Ces conditions sont en particulier applicables à la synthèse énantiosélective des composés de formule générale I à partir du (R) ou (S)-1-phényléthanol.

L'intermédiaire IV obtenu

15



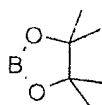
est alors couplé (étape 1) avec un dérivé du bore V

20



pour lequel R1 est tel que défini dans la formule générale I et U représente

25 B(OH)₂ ou



dans un mélange de solvants tel que toluène/éthanol ou eau/acétonitrile ou dioxane/eau en présence d'une base telle que le carbonate de sodium ou de potassium et d'un catalyseur tel que le tétrakis(triphénylphosphine)palladium ou

30 PdCl₂/2PPh₃.

Ces conditions opératoires conduisent majoritairement à la formation du composé VI et minoritairement à la formation du composé VII.



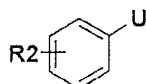
L'intermédiaire VI est alors remis en réaction (étape 2) :

- soit avec le dérivé du bore V dans les conditions de couplage décrites précédemment pour conduire à la formation du composé VII.

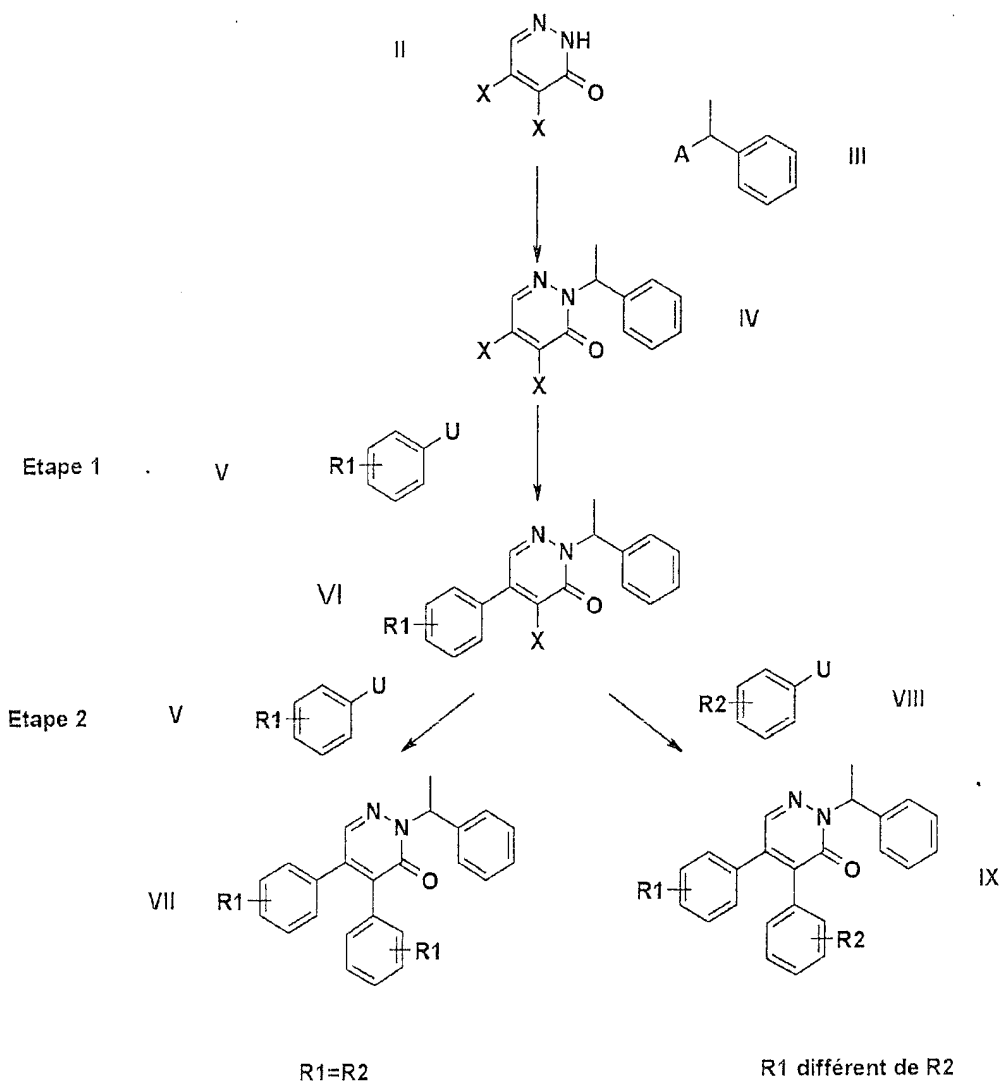
- soit avec le dérivé du bore VIII

5

VIII



pour lequel R₂ est tel que défini dans la formule générale I et U est tel que défini précédemment dans les conditions de couplage décrites précédemment pour l'étape 1 pour conduire à la formation du composé IX.



10

Schéma 1

[Handwritten signature]

Les composés intermédiaires et finaux peuvent être, si on le désire, purifiés suivant unè ou plusieurs méthodes de purification choisies parmi, l'extraction, la filtration, la chromatographie sur gel de silice, l'HPLC préparative sur phase normale ou inverse ou chirale, la cristallisation.

5 Les matières premières utilisées dans les procédés décrits précédemment sont commerciales ou aisément accessibles à l'homme de métier selon des procédés décrits dans la littérature.

Les exemples suivants illustrent l'invention sans en limiter la portée.

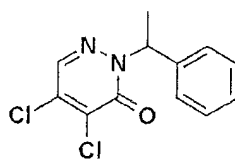
10 Les analyses élémentaires et les spectres de masse et RMN confirment les structures des composés.

EXEMPLES

A) INTERMEDIAIRES

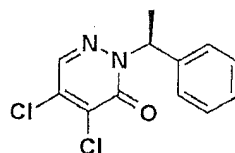
Intermédiaires 1:

15 a) 4,5-dichloro-2-(1-phényléthyl)pyridazin-3(2H)-one (1a)



20 La 4,5-dichloropyridazin-3(2H)-one (20g, 121mmol) est placée en présence de 1-bromoéthyl)benzene (33,7g, 182mmol) et de carbonate de césium (47,4g, 145mmol) dans 100mL de DMF à température ambiante pendant 4h. Après concentration à sec, le résidu est repris par l'eau et extrait à l'acétate d'éthyle. Les phases organiques sont séchées puis concentrées à sec. Le résidu obtenu est purifié par chromatographie flash sur silice (Ether de pétrole-AcOEt: 95-5). 31g d'huile claire sont obtenus (rendement 95%). CCM gel de silice 60 F 254 Merck, Ether de pétrole-AcOEt: 90-10, Rf=0,50.

b) 4,5-Dichloro-2-((S)-1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one (1b)



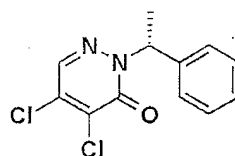
25

La 4,5-dichloropyridazin-3(2H)-one (1,35g, 8,2mmol) est placée dans 30mL de THF en présence de (R)-1-phényléthanol (1g, 8,2mmol) et de

triphénylphosphine (2,15g, 8,2mmol) auxquels est ajouté du diéthylazodicarboxylate d'éthyle (1,71g, 9,82mmol. Le milieu réactionnel est agité une nuit à température ambiante puis concentré à sec. Le résidu est repris par l'eau et extrait au dichlorométhane sur colonne SPE (terres de diatomées).

- 5 Les phases organiques sont concentrées à sec et le résidu obtenu est par chromatographie flash sur silice (CH_2Cl_2). 2,1g d'huile jaune sont isolés (rendement 80%). CCM gel de silice 60 F 254 Merck, CH_2Cl_2 -MeOH:95-5, $R_f=0,66$.

c) 4,5-Dichloro-2-((R)-1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one (1c)

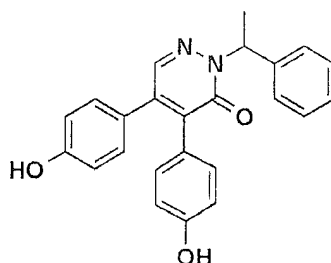


10

L'intermédiaire 1c (huile) est préparé à partir de (S)-1-phényléthanol selon le mode opératoire décrit pour l'intermédiaire 1b (77%). CCM gel de silice 60 F 254 Merck, CH_2Cl_2 -MeOH:90-10, $R_f=0,82$.

B) COMPOSES SELON L'INVENTION

- 15 Exemple 1 : 4,5-Bis-(4-hydroxy-phényl)-2-(1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one (1)



Le composé 1 est préparé selon la méthode de synthèse suivante :

- Etape 1 : l'intermédiaire 1a (8,7g, 32,3mmol) est placé en présence de tétrakis(triphénylphosphine)palladium(0) (1,12g, 0,97mmol) et de carbonate de sodium (6,85g, 64,7mmol) dans un mélange de 50mL de toluène et 50 mL d'éthanol et le mélange porté à 80°C. 1,2 équivalent d'acide 4-hydroxyphénylboronique sont additionnés et le mélange est porté à reflux pendant 5h puis 1,2 équivalent supplémentaire d'acide 4-hydroxyphénylboronique est additionné et le reflux est maintenu toute la nuit.
- 25 Après concentration à sec, le résidu est repris à l'eau et extrait à l'AcOEt. Après

séchage des phases organiques et concentration à sec, le résidu obtenu est purifié par chromatographie flash (CH₂Cl₂-MeOH, gradient 100-0 à 97-3 sur 40 min). 0,7g de composé 1 minoritaire est obtenu et 8,2g de solide correspondant au produit mono substitué 4-chloro-5-(4-hydroxyphényl)-2-(1-phényléthyl)-pyridazin-3(2H)-one majoritaire est obtenu (rendement:78%).

Etape 2: Ce produit mono substitué est remis en réaction dans les conditions décrites pour l'étape 1 (2,4 équivalents d'acide 4-hydroxyphénylboronique, reflux 1 nuit). Après traitement du milieu réactionnel, le résidu obtenu est purifié par chromatographie flash (CH₂Cl₂-MeOH, gradient 100-0 à 98-2 sur 20 min). Le résidu est trituré dans un mélange diéthyléther-CH₂Cl₂-MeOH : 40-5-2 et le composé 1 (solide) obtenu est isolé par filtration (7,2g, rendement 78%).

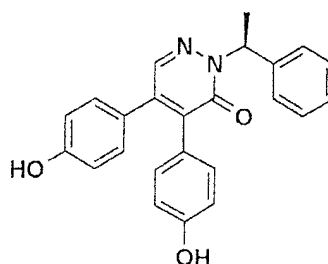
CCM gel de silice 60 F 254 Merck, CH₂Cl₂-MeOH : 95-5, R_f=0,35.

F=160°C

RMN ¹H (DMSO-d₆) ppm: 9,56 (m, 2H), 8,02 (s, 1H), 7,39 (m, 5H), 6,96 (m, 4H), 6,63 (m, 4H), 6,24 (m, 1H), 1,72 (d, 3H).

MS (+ESI) m/z 385 (MH⁺)

Exemple 2 : 4,5-Bis-(4-hydroxy-phényl)-2-((S)-1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one (2)



20

Le composé 2 est préparé selon la méthode de synthèse décrite pour l'exemple 1 à partir de l'intermédiaire 1c (rendement :85%).

CCM gel de silice 60 F 254 Merck, CH₂Cl₂-MeOH : 90-10, R_f=0,60.

F=168°C

RMN ¹H (DMSO-d₆) ppm: 9,70 (s, 1H), 9,54 (s, 1H), 8,02 (s, 1H), 7,39 (m, 5H), 6,97 (m, 4H), 6,63 (m, 4H), 6,24 (m, 1H), 1,72 (d, 3H).

MS (+ESI) m/z 385 (MH⁺)

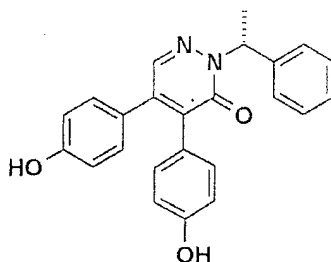
25

but

α_{calc} (MeOH) = -256.5°

HPLC chirale : colonne Chiralpack AD-H 250*4,6mm DAI, éluant (1mL/min): heptane /EtOH/diéthylamine : 80/20/0,1 , temps de rétention : 8,92min.

5 Exemple 3 : 4,5-Bis-(4-hydroxy-phényl)-2-((R)-1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one (3)



Le composé 3 est préparé selon la méthode de synthèse décrite pour l'exemple 1 à partir de l'intermédiaire 1b (rendement : 43%).

CCM gel de silice 60 F 254 Merck, CH₂Cl₂-MeOH : 90-10, R_f=0,60.

10 F=222°C

RMN ¹H (DMSO-d₆) ppm: 9,70 (s, 1H), 9,54 (s, 1H), 8,02 (s, 1H), 7,39 (m, 5H), 6,97 (m, 4H), 6,63 (m, 4H), 6,24 (m, 1H), 1,72 (d, 3H).

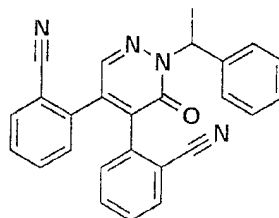
MS (+ESI) m/z 385 (MH⁺)

α_{calc} (MeOH) = 272,2°

15 HPLC chirale : colonne Chiralpack AD-H 250*4,6mm DAI, éluant (1mL/min): heptane /EtOH/ diéthylamine : 80/20/0,1 , temps de rétention : 7,23min.

Exemple 4 : 2,2'-(6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazine-4,5-diyl)dibenzonitrile (4)

20



25 Le composé 4 est préparé à partir de l'intermédiaire 1a et du 2-(4,4,5,5-tetraméthyl-1,3,2-dioxaborolan-2-yl)benzonitrile selon l'étape 1 de la méthode de synthèse en utilisant PdCl₂/2PPh₃, Na₂CO₃ et un mélange eau/acétonitrile : 1/1. Le produit minoritaire formé correspond au composé 4 (rendement : 3,4%).

Handwritten signature

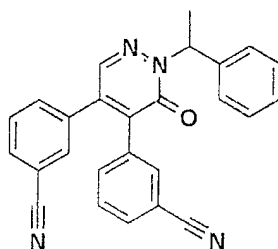
CCM gel de silice 60 F 254 Merck, CH₂Cl₂, Rf=0,23.

F=200°C

RMN ¹H (DMSO-d₆) ppm: 8,19 (s, 1H), 7,80 (d, 2H), 7,75 (d, 2H), 7,36 (m, 9H), 6,27 (q, 1H), 1,76 (d, 3H).

5 MS (+ESI) m/z 403 (MH⁺)

Exemple 5 : 3,3'-(6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazine-4,5-diyl)dibenzonitrile (5)



Le composé 5 est préparé à partir de l'intermédiaire 1a et de l'acide 3-cyanophénylboronique dans les conditions décrites pour l'exemple 4. Le produit minoritaire formé (solide) correspond au composé 4 (rendement : 7,4%).

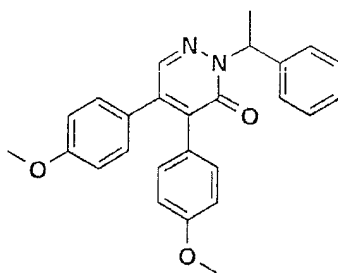
CCM gel de silice 60 F 254 Merck, CH₂Cl₂, Rf=0,11.

F=202°C

RMN ¹H (DMSO-d₆) ppm: 8,23 (s, 1H), 7,78 (m, 3H), 7,72 (s, 1H), 7,40 (m, 9H), 6,28 (q, 1H), 1,77 (d, 3H).

20 MS (+ESI) m/z 403 (MH⁺)

Exemple 6 : 4,5-Bis-(4-méthoxy-phényl)-2-(1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one (6)



30 Le composé 6 est préparé à partir de l'intermédiaire 1a et de l'acide 4-méthoxyphénylboronique dans les conditions décrites pour l'exemple 1 en utilisant le tétrakis(triphénylphosphine)palladium(0), K₂CO₃ et un mélange

dioxane/eau: 3/1. Le composé 6 est isolé sous forme de solide (rendement :71%).

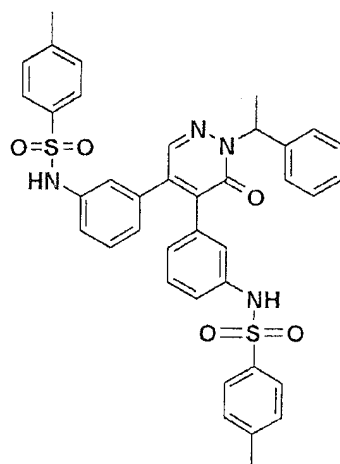
CCM gel de silice 60 F 254 Merck, Ether de pétrole-AcOEt:80-20, Rf=0,20.

RMN ¹H (CDCl₃) ppm: 7,88 (s, 1H), 7,53 (d, 2H), 7,37-7,31 (m, 2H), 7,30-7,26 (m, 1H), 7,14-7,13 (d, 2H), 7,06-7,02 (d, 2H), 6,80-6,75 (m, 4H), 6,47-6,40 (m, 1H), 3,78 (s, 3H), 3,77 (s, 3H), 1,83 (s, 3H).

MS (+ESI) m/z 413 (MH⁺)

Exemple 7 : N,N'-(3,3'-(6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazine-4,5-diyl)bis(3,1-phénylène))bis(4-méthylbenzenesulfonamide) (7)

10



15

20 Le composé 7 est préparé à partir de l'intermédiaire 1a et du 4-méthyl-N-(3-(4,4,5,5-tetraméthyl-1,3,2-dioxaborolan-2-yl)phényl)benzenesulfonamide dans les conditions décrites pour l'exemple 6. Le composé 7 est isolé sous forme de solide (rendement :74%).

CCM gel de silice 60 F 254 Merck, Ether de pétrole-AcOEt:50-50, Rf=0,46.

25 F=202°C

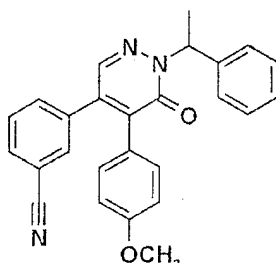
RMN ¹H (DMSO) ppm: 10,26 (s, 1H), 10,14 (s, 1H), 7,92 (s, 1H), 7,53 (d, 4H), 7,42-7,25 (m, 9H), 7,08-6,88 (m, 6H), 6,52 (dd, 2H), 6,26-6,18 (m, 1H), 2,31 (s, 6H), 1,74 (d, 3H).

MS (+ESI) m/z 691 (MH⁺)

30

Exemple 8 : 3-(5-(4-méthoxyphényl)-6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazin-4-yl)benzonnitrile (8)

5



Le composé 8 est préparé à partir de l'intermédiaire 1a et de l'acide 3-cyanophénylboronique selon l'étape 1 de la méthode de synthèse en utilisant PdCl₂/2PPh₃, Na₂CO₃ et un mélange eau/acétonitrile : 1/1. Le produit majoritaire formé (1,96g, 3-(5-chloro-6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazin-4-yl)benzonnitrile, rendement : 19%) est isolé puis engagé dans l'étape 2 de la méthode de synthèse en utilisant l'acide 4-méthoxyphénylboronique avec le tétrakis(triphénylphosphine)palladium(0), K₂CO₃ et un mélange dioxane/eau: 2/1. Le composé 8 est isolé sous forme de solide (rendement : 62%).

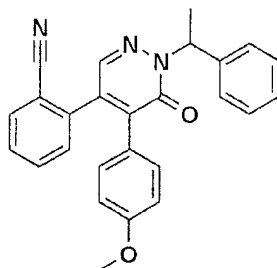
CCM gel de silice 60 F 254 Merck, Ether de pétrole-AcOEt: 50-50, Rf=0,53. F=198°C

CCM gel de silice 60 F 254 Merck, Ether de pétrole-AcOEt: 50-50, Rf=0,53. RMN ¹H (DMSO-d₆) ppm: 8,13 (s, 1H), 7,77 (m, 2H), 7,38 (m, 7H), 7,09 (d, 2H), 6,81 (d, 2H), 6,28 (q, 1H), 3,71 (s, 3H), 1,75 (d, 3H).

MS (+ESI) m/z 408 (MH⁺)

Exemple 9 : 2-[5-(4-Méthoxy-phényl)-6-oxo-1-(1-phényl-éthyl)-1,6-dihydro-pyridazin-4-yl]-benzonnitrile (9)

25



30

Le composé 9 est préparé à partir de l'intermédiaire 1a et du 2-(4,4,5,5-tetraméthyl-1,3,2-dioxaborolan-2-yl)benzonnitrile selon l'étape 1 de la méthode

de synthèse en utilisant $\text{PdCl}_2/2\text{PPh}_3$, Na_2CO_3 et un mélange eau/acétonitrile : 1/1. Le produit majoritaire formé (1,5g, 2-(5-chloro-6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazin-4-yl)benzonitrile, rendement : 16%) est isolé puis engagé dans l'étape 2 de la méthode de synthèse avec l'acide 4-méthoxyphénylboronique en utilisant le tétrakis(triphénylphosphine)palladium(0), K_2CO_3 et un mélange dioxane/eau: 2/1. Le composé 9 est isolé sous forme de solide (rendement : 71%).

CCM gel de silice 60 F 254 Merck, Ether de pétrole-AcOEt:70-30, $R_f=0,45$.

$F=176^\circ\text{C}$

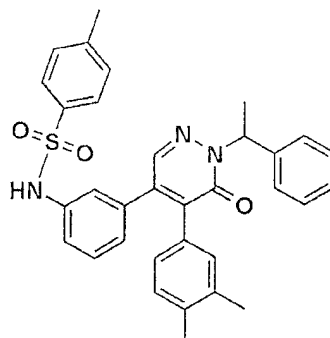
10 CCM gel de silice 60 F 254 Merck, Ether de pétrole-AcOEt: 50-50, $R_f=0,53$.

RMN ^1H (DMSO- d_6) ppm: 8,09 (s, 1H), 7,79 (d, 2H), 7,40 (m, 7H), 7,08 (d, 2H), 6,81 (d, 2H), 6,28 (q, 1H), 3,71 (s, 3H), 1,75 (d, 3H).

MS (+ESI) m/z 408 (MH $^+$)

Exemple 10 : N-{3-[5-(3,4-Diméthyl-phényl)-6-oxo-1-(1-phényl-éthyl)-1,6-dihydro-pyridazin-4-yl]-phényl}-4-méthyl-benzenesulfonamide (10)

20



Le composé 10 est préparé à partir de l'intermédiaire 1a et du 4-méthyl-N-(4-(4,4,5,5-tetraméthyl-1,3,2-dioxaboroian-2-yl)phényl)benzenesulfonamide selon l'étape 1 de la méthode de synthèse en utilisant $\text{PdCl}_2/2\text{PPh}_3$, Na_2CO_3 et un mélange eau/acétonitrile : 1/1. Le produit majoritaire formé (-N-(3-(5-chloro-6-oxo-1-(5g, 1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazin-4-yl)phényl)-4-méthylbenzenesulfonamide, rendement : 62%) est isolé puis engagé dans l'étape 2 de la méthode de synthèse avec l'acide 3,4-diméthylphénylboronique en utilisant le tétrakis(triphénylphosphine)palladium(0), K_2CO_3 et un mélange dioxane/eau: 2/1. Le composé 10 est isolé sous forme de solide (rendement : 67%).

CCM gel de silice 60 F 254 Merck, CH_2Cl_2 -MeOH:97,5-2,5, $R_f=0,65$.

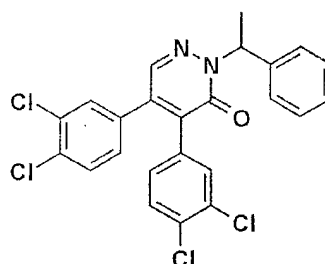
11/11

RMN ¹H (DMSO) ppm: 10,24 (s, 1H), 7,92 (s, 1H), 7,54 (d, 2H), 7,41-7,26 (m, 7H), 7,10 (t, 1H), 7,04 (s, 1H), 6,96-6,91 (m, 2H), 6,88 (d, 1H), 6,72 (d, 1H), 6,62 (d, 1H), 6,27-6,20 (m, 1H), 2,34 (s, 3H), 2,15 (s, 3H), 2,06 (s, 3H), 1,73 (d, 3H).

5 MS (+ESI) m/z 550 (MH⁺)

Exemple 11 : 4,5-Bis-(3,4-dichloro-phényl)-2-(1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one (11)

10



Le composé 11 est préparé à partir de l'intermédiaire 1a et de l'acide 3,4-
15 dichlorophénylboronique dans les conditions décrites pour l'exemple 1 en utilisant le tétrakis(triphénylphosphine)palladium(0), K₂CO₃ et un mélange dioxane/eau: 7/3. Le composé 12 est isolé sous forme de solide (rendement :54%).

F=92°C

20 CCM gel de silice 60 F 254 Merck, Ether de pétrole-AcOEt:80-20, R_f=0,54.

RMN ¹H (DMSO) ppm: 8,19 (s, 1H), 7,64 (d, 1H), 7,61-7,57 (m, 2H), 7,54 (d, 1H), 7,44-7,26 (m, 5H), 7,13 (dd, 1H), 7,07 (dd, 1H), 6,30-6,22 (m, 1H), 1,75 (d, 3H)

MS (+ESI) m/z 491 (MH⁺)

25 C) EVALUATION PHARMACOLOGIQUE

L'évaluation pharmacologique des composés sur le canal potassique Kv1.5 a été réalisée en plaque 96 puits en technologie FLIPR par la mesure d'ion thallium.

30 Les cellules HEK293, transfectées de manière stable avec l'isoforme humaine des canaux Kv1.5, sontensemencées 24h avant l'expérimentation dans des plaques 96 puits (15 10⁶ cellules /plaque, 200 µl / puit) polylysines

dans le milieu de culture suivant : DMEM, 10% SVF, Penicilline/Streptomycine, G418 en tant qu'antibiotique de sélection.

L'expérimentation en FLIPR est réalisée à l'aide du « FLIPR Potassium Ion Channel Assay Kit) comme indiquée par le manufacturier (Molecular Devices).

5 Brièvement, Le milieu de culture est remplacé par la solution contenant le marqueur de thallium pendant 90min à 37°C. A l'issue de cette étape, les composés à tester sont ajoutés à une concentration finale de 10 µM dans le puits pendant 15 min à 37 °C. La fluorescence de base est alors lue pendant 60 sec. L'addition d'un milieu dépolarisant (20 mM de potassium et 3 mM de thallium final), ouvre les canaux potassiques et induit une augmentation de la fluorescence du fluorophore thallium correspondant à un influx d'ions thallium au travers des canaux hKv1.5. La mesure est réalisée 30 sec après l'injection de la solution dépolarisante. L'application de 10 µM DPO (Tocris, bloqueur des canaux Kv1.5) permet de normaliser la fluorescence.

15

Tableau 1

Exemples	% inhibition à 10 µM
BMS394136	99,6
1	100
2	100
3	43,3
4	54,9
5	93,6
6	94,2
7	54,9
8	38
9	60,1

* BMS394136 est un bloqueur du canal Kv1.5 en développement chez Bristol-Myers Squibb (Abstract, D. Xing et al. Circulation 2009, 120 (18S3): 2515).

Les résultats obtenus montrent que les composés de formule générale (I) bloquent le canal Kv1.5

20 Les composés de formule générale (I) peuvent être utilisés en tant que bloqueurs du canal Kv1.5.

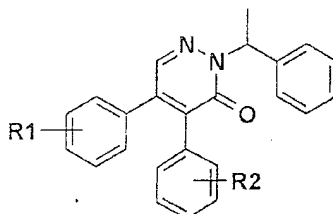
D) ABREVIATIONS

CCM	Chromatographie sur Couche Mince
DMF	Diméthylformamide
DMSO	Diméthylsulfoxyde
DPO	(2-isopropyl-5-méthyl-cyclohexyl) diphénylphosphine oxide
HPLC	Chromatographie liquide haute performance
R _f	Rapport frontal
RMN	Résonance magnétique nucléaire
THF	Tétrahydrofurane

REVENDICATIONS

1) Composés de formule générale I :

5



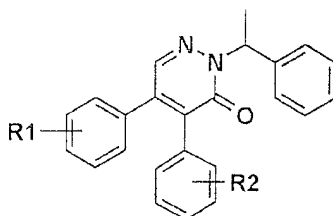
dans laquelle

10 R₁ et R₂ représentent de manière simultanée ou indépendamment un ou plusieurs groupements choisis parmi : halogène tel que F, Br, Cl, alkyle linéaire ou branché en C₁-C₄, hydroxy, alkoxy linéaire ou branché en C₁-C₄, nitrile ou arylsulfonamido dont l'aryl est éventuellement substitué par un groupement

15 alkyle linéaire ou branché en C₁-C₄, ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables.

2) Composés de formule générale I selon la revendication 1) caractérisés en ce que

20



25

R₁ représente un groupement hydroxy, méthoxy ou cyano ;

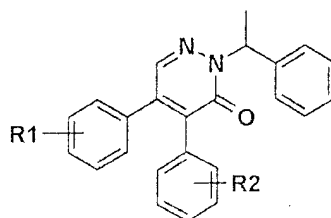
R₂ représente plusieurs groupements choisis parmi : halogène tel que F, Br, Cl, alkyle linéaire ou branché en C₁-C₄, hydroxy, alkoxy linéaire ou branché en C₁-C₄, nitrile ;

30 ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables.

3) Composés de formule générale I selon l'une des revendications 1) à 2) caractérisés en ce que :

5

I



R₁ représente un groupement hydroxy ;

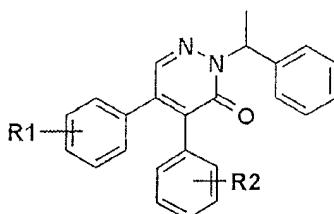
10 R₂ représente plusieurs groupements choisis parmi : halogène tel que F, Cl, alkyle linéaire ou branché en C₁-C₄, hydroxy, alkoxy linéaire ou branché en C₁-C₄, nitrile ;

ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables.

15 4) Composés de formule générale I selon l'une des revendications 1) à 3) caractérisés en ce que

20

I



R₁ représente un groupement hydroxy situé en position para (position 4) sur le phényl qu'il substitue ;

25 R₂ représente plusieurs groupements choisis parmi : Cl, méthyle, hydroxy, méthoxy, nitrile ;

ainsi que les différents énantiomères et leurs mélanges en toutes proportions, et leurs sels pharmaceutiquement acceptables.

30 5) Composés de formule générale I selon l'une des revendications revendication 1) à 4) caractérisés en ce qu'ils sont choisis parmi :

1. 4,5-Bis-(4-hydroxy-phényl)-2-(1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one
2. 4,5-Bis-(4-hydroxy-phényl)-2-((S)-1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one

3. 4,5-Bis-(4-hydroxy-phényl)-2-((R)-1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one
4. 2,2'-(6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazine-4,5-diyl)dibenzonitrile
5. 3,3'-(6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazine-4,5-diyl)dibenzonitrile
6. 4,5-Bis-(4-méthoxy-phényl)-2-(1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one
- 5 7. N,N'-(3,3'-(6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazine-4,5-diyl)bis(3,1-pheylee))bis(4-méthylbenzenesulfonamide)
8. 3-(5-(4-méthoxyphényl)-6-oxo-1-(1-phényléthyl)-1,6-dihydropyridazin-4-yl)-benzonitrile
9. 2-[5-(4-Méthoxy-phényl)-6-oxo-1-(1-phényl-éthyl)-1,6-dihydro-pyridazin-4-yl]-benzonitrile
- 10 10. N-{3-[5-(3,4-Diméthyl-phényl)-6-oxo-1-(1-phényl-éthyl)-1,6-dihydro-pyridazin-4-yl]-phényl}-4-méthyl-benzenesulfonamide
11. 4,5-Bis-(3,4-dichloro-phényl)-2-(1-phényl-éthyl)-2H-pyridazin-3-one

6) Procédé de préparation des composés chimiques de formule générale I
 15 selon l'une des revendications 1) à 5) caractérisé en ce que l'on condense une dibromo ou dichloro pyridazinone de formule générale II pour lequel X représente soit un atome chlore ou un atome de brome,



avec un dérivé de formule générale III,

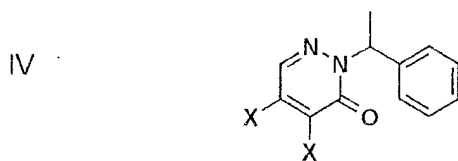


25 pour lequel :

- lorsque A représente un atome d'halogène tel qu'un atome chlore ou un atome de brome, on utilise une base telle que Cs₂CO₃ dans un solvant tel que le diméthylformamide.

30 - lorsque A représente OH, on utilise des conditions de couplage de Mitsunobu telles qu'en présence de diéthylazodicarboxylate d'éthyle et de triphénylphosphine dans un solvant tel que le THF ;
 l'intermédiaire IV obtenu



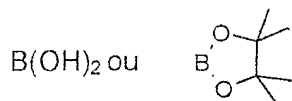


5 est alors couplé (étape 1) avec un dérivé du bore V



pour lequel R1 est tel que défini dans la formule générale I et U représente

10



dans un mélange de solvants tel que toluène/éthanol ou eau/acétonitrile ou dioxane/eau en présence d'une base telle que le carbonate de sodium ou de potassium et d'un catalyseur tel que le tétrakis(triphénylphosphine)palladium ou PdCl₂/2PPh₃ ;

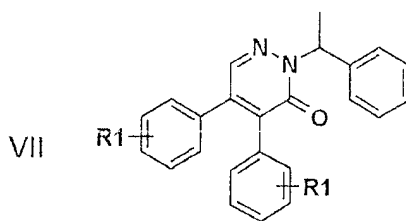
15

en ce que l'on obtient majoritairement la formation du composé VI et minoritairement à la formation du composé VII ;

l'intermédiaire VI étant alors remis en réaction (étape 2) :

20

- soit avec le dérivé du bore V dans les conditions de couplage décrites précédemment pour conduire à la formation du composé VII



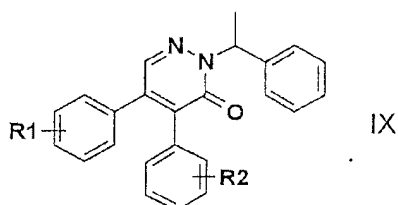
R1=R2

- soit avec le dérivé du bore VIII

25



pour lequel R₂ est tel que défini dans la formule générale I et U est tel que défini précédemment dans les conditions de couplage décrites précédemment pour l'étape 1 pour conduire à la formation du composé IX .



R1 différent de R2

5

7) Composés de formule générale I tels que définis selon l'une des revendications 1) à 5) pour leur utilisation en tant que médicament.

8) Composés selon la revendication 7 pour leur utilisation en tant que
10 bloqueurs de canaux potassiques et plus particulièrement les canaux Kv1.5, Kv4.3 et Kv11.1.

9) Composés selon la revendication 7 pour leur utilisation en tant que
médicament destiné au traitement et/ou la prévention des maladies nécessitant
des bloqueurs de canaux potassiques plus particulièrement les canaux Kv1.5,
15 Kv4.3 et Kv11.1.

10) Composés selon la revendication 7 pour leur utilisation dans le
traitement et/ou à la prévention de la fibrillation atriale, des troubles du rythme
cardiaque des oreillettes et/ou des ventricules, et des pathologies dans
lesquelles le cycle cellulaire et/ou la prolifération cellulaire et/ou la régénération
20 sont altérés tels que le cancer ou l'inflammation chronique.

11) Composition pharmaceutique comprenant un composé de formule
générale I selon l'une quelconque des revendications 1) à 5) en association
avec au moins un excipient pharmaceutiquement acceptable.